

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 884 promulguant à la Cote française des Somalis et dépendances le décret modifiant l'article 50 du décret du 1er novembre 1928 relatif à la Caisse intercoloniale des retraites.

n° 884

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 septembre 1938

Numéro JO
n° 502 du 30/09/1938

Date du numéro
30 septembre 1938

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 :

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, — Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 16 août 1938 modifiant l'article 50 du décret du 1er novembre 1928 relatif à la Caisse intercoloniale des retraites. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

H. DESCHAMPS.